

Procès Verbal n°25 Réunion du conseil d'administration de « Forestiers du Monde®-France »
Vendredi 18 septembre 2009

Etaient présents,

En qualité de membres du bureau de l'association :

Frédérique GAUTIER (Trésorière), Sylvie JOUVENCEAU (Secrétaire),
Jean-Noël CABASSY (Présidence collégiale),

En qualité d'adhérents :

Bernard LECLERCQ

Excusés en qualité de membres du bureau :

Pascal OBSTETAR (Présidence collégiale),

Excusés en qualité de membres du conseil d'administration :

François DUGAST, Christine CABASSY BEYLI, Nelly OBSTETAR

Lieu de réunion : résidence de Sylvie JOUVENCEAU, 21 A Rue des Plantes 21700 PREMEAUX-PRISSEY
(Côte d'Or - France) Horaire : 20h00 – 22h15

- 1 - Approbation du procès verbal n°24 du 18 juin 2009.
- 2 - Situation financière de Forestiers du Monde® - France. Bilan à mi-exercice.
- 3 - Adhésions à l'association « Forestiers du Monde® »
- 4 - Fermeture d'une représentation départementale française
« Forestiers du Monde® - Saône et Loire »
- 5 - Inscription de Forestiers du Monde® aux trophées des associations. Fondation EDF DiversiTerre.
- 6 - Mise en ligne sur www.forestiersdumonde.org des documents fondateurs en langue anglaise.
- 7 - Evolution du site Internet: passage en version 1.5.14.
- 8 – Programme d'actions de « Forestiers du Monde® - Ain Bugey »
- 9 - Campagne d'information sur la présence avérée d'*Anoplophora* (coléoptère invasif) en Bourgogne
- 10 – Affiche départementale côte d'orienne « connaissance et protection du damier du frêne ».
- Etat d'avancement. Budget bouclé. Présentation de la maquette.
- 11 - Date à inscrire sur votre agenda.

1 - Approbation du procès verbal n°24 du 18 juin 2009.

Le procès verbal n°24 de l'assemblée générale du 18 juin 2009 est approuvé sous réserve de l'ajout d'un treizième point à l'ordre du jour qui stipule ainsi qu'il suit:

"13 – Nouvelle édition du guide pédagogique « Bâtir la forêt. Ensemble, luttons contre l'effet de serre ».

Conçu par trois bénévoles de Forestiers du Monde®, ce guide pédagogique distribué gratuitement à tous les écoliers engagés dans un projet de création forestière pédagogique biodiverse fut édité en avril 2007 et tiré en 1200 exemplaires. Ce premier tirage est désormais épuisé. Au regard de la demande constante, il est décidé de procéder à l'édition d'une nouvelle version qui intégrera notamment les modalités de créations de bosquets et de haies forestières composés d'arbres et d'arbustes afin de favoriser la biodiversité ordinaire.

Forestiers du Monde® est sans doute aujourd'hui le premier bâtisseur de forêts pédagogiques biodiverses. La seconde édition du guide pédagogique présentera ce qu'il convient d'appeler la « deuxième » génération des créations forestières biodiverses. En effet, si la très grande diversité des essences forestières implantées caractérise les créations forestières biodiverses de première génération, les nouvelles créations forestières biodiverses sont désormais constituées par bosquets forestiers composés d'arbres et arbustes forestiers formant des associations végétales observées en milieu naturel.

Pour la France métropolitaine, neufs collectifs forestiers ont été ainsi élaborés par Bernard LECLERCQ référent « Ecologie Forestière » : Chênaie, Hêtraie, Frênaie, Erablaie, Chênaie pubescente, Frênaie à fleur, Chênaie verte, Sapinière chaude et Pinède chaude. Sont ainsi notamment prises en compte les notions de biodiversité (restauration), d'adaptation aux évolutions climatiques (étude des réponses des collectifs) et paysagère (les neufs collectifs sont par nature composés d'essences différentes).

Le bureau est chargé d'élaborer le plan de financement de cette nouvelle version et de rechercher les financements nécessaires au tirage de cette seconde version en 2000 exemplaires."

2 – Situation financière de "Forestiers du Monde® - France". Bilan à mi-exercice 2009

Frédérique GAUTIER, Trésorière de Forestiers du Monde®, a étudié à mi-exercice la situation comptable et financière de l'association. Au 25 juin 2009, nous observons que des cotisations annuelles 2009 d'adhérents n'ont pas encore été encaissées par Forestiers du Monde® et ce malgré la réduction de 20 à 15 € du montant de la cotisation annuelle obligatoire. Ainsi notre association n'a encaissé à fin juin 2009 que 565 € de cotisation d'adhésion contre 580 € l'année passée à la même période.

Au 25 juin 2009, le montant des dépenses s'élève à 658,71 € et concernent principalement l'achat de plants forestiers et de fournitures pour la création forestière pédagogique biodiverse de Belleu portée par « Forestiers du Monde® – Aisne » A ce titre, l'association a perçu une subvention de 1300 € de la Caisse d'Epargne de Picardie. La quote-part non utilisée est exclusivement destinée au projet.

3 - Adhésions à l'association « Forestiers du Monde® »

Les adhésions des citoyens Claude SAMOZINO, André BONNARD et Rodolphe BONSACQUET sont approuvées conformément à l'article 3 des statuts.

Les nouveaux adhérents déclarent avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur, de la charte déontologique et partager les valeurs humanistes et environnementales portées par « Forestiers du Monde® ».

L'attention des adhérents est attirée sur l'usage ordinaire en vigueur au sein de « Forestiers du Monde® » du courriel (courrier électronique) pour les convocations, les invitations et les diffusions d'informations.

4 - Fermeture de la représentation départementale française « Forestiers du Monde® - Saône et Loire »

Suite au récent déménagement en région Rhône-Alpes de Karine ALONSO-ASTIER, alors correspondante départementale en charge de l'animation de la représentation départementale de Saône et Loire de Forestiers du Monde® conformément à l'article 12 du règlement intérieur, il convient de notifier au préfet du département concerné la disparition de cette représentation. La présidence effectuera cette démarche auprès du préfet de Saône et Loire.

5 - Inscription aux trophées des associations de la Fondation EDF DiversiTerre.

Dans le cadre de la recherche des financements nécessaires pour la seconde version du guide pédagogique "Bâtir la forêt. Ensemble, luttons contre l'effet de serre", Forestiers du Monde® est inscrit au trophée des associations organisée par la fondation EDF DiversiTerre. Chaque internaute peut ainsi soutenir l'association de son choix en se connectant sur l'adresse <http://tropheesfondation.edf.com>. Un comité sélectionne les projets en vue d'apporter un appui financier.

6 - Mise en ligne sur www.forestiersdumonde.org des documents fondateurs en langue anglaise.

Les documents fondateurs de Forestiers du Monde® ont été traduits en langue anglaise par Madame Michèle MEAUX, traductrice professionnelle. Sont ainsi accessibles et téléchargeables sur notre site Internet www.forestiersdumonde.org les statuts (*Statuts*), le règlement intérieur (*Internal rules*), la charte déontologique (*Deontological chart*) ainsi que la fascicule de présentation de Forestiers du Monde® ("*Foresters of the World*"). Cette prestation a été réglée par chèque emploi associatif, sur fonds propres.

7 - Evolution du site Internet www.forestiersdumonde.org : passage en version 1.5.14.

Notre site Internet développé sur Joomla est passé durant cet été, grâce au travail de son administrateur Pascal OBSTETAR également co-président de Forestiers du Monde, en version 1.5.14. Cette évolution corrige des failles de sécurité, permet désormais une traduction facilitée des articles en 123 langues différentes. A terme, il sera possible de visualiser le site dans les langues de son choix ou de son pays de connexion. Actuellement, 123 langues sont disponibles et l'effort est fait sur l'anglais.

8 – Programme d’actions de « Forestiers du Monde® - Ain Bugey »

Une réunion du bureau de Forestiers du Monde® – Ain Bugey fut organisée le 17 septembre 2009 afin d’élaborer le programme des actions pour la création forestière pédagogique biodiverse de Lhuis. Ce projet prend forme : l’équipe locale s’organise, fixe un échéancier et négocie une convention avec la Mairie Le Crédit Agricole devrait soutenir financièrement le projet à hauteur de 3 000 €. La plantation avec les écoliers est programmée pour les jeudis 19 et 26 novembre 2009. Cette représentation sera dotée d’un compte bancaire intitulé « Association Forestiers du Monde® – Représentation Ain-Bugey chez Jean-Paul RIOU ». Il est proposé de créer une adresse électronique officielle « Forestiers-du-Monde.Ain-bugey@opérateur ». Nous adressons tous nos encouragements aux bénévoles locaux !

9 - Campagne d'information sur la présence avérée d'*Anoplophora* (coléoptère invasif) en Bourgogne. Propositions pour élaborer un programme de lutte.

L'information relative à la découverte en Côte d'Or (commune de Velars sur Ouche) en septembre 2008 d'un spécimen du coléoptère invasif de l'espèce *Anoplophora* devait être vérifiée. Après identification du découvreur en la personne de David EBRARD, entomologiste amateur, une campagne d'information à destination de la Société civile fut élaborée afin notamment d'exhiber le premier spécimen découvert en Bourgogne. La presse quotidienne régionale fut accueillie par Bernard LECLERCQ (réfèrent écologie forestière et Jean-Noël CABASSY) lundi 14 septembre 2009 sur un site forestier péri-industriel, zone d'infestation potentielle; La presse relayait parfaitement l'appel à la vigilance lancé aux citoyens. Le soir même le sujet était traité aux actualités régionales de France 3 Bourgogne. Un article de presse fut publié dans l'édition du Bien Public du mardi 15 septembre 2009. Les radios locales (France Bleu Bourgogne, radio Parabole ainsi que Chérie FM) ont également relayé l'information. A noter que le vendredi 18 septembre 2009, un nouvel article fut publié dans le Bien Public afin de présenter le témoignage d'un entomologiste professionnel (!) faisant état de l'observation en septembre 2008 d'un spécimen sur Dijon. Un article relatif à *Anoplophora* est en ligne sur notre site Internet www.forestiersdumonde.org

Au regard de ces deux témoignages locaux crédibles, une nouvelle demande d'élaboration d'un plan de lutte contre *Anoplophora* fut adressée au Préfet de Bourgogne. Elle fait état des propositions suivantes élaborées par Forestiers du Monde®:

- le recensement des forêts et parcs arborés immédiatement situés à proximité des zones d'activités économiques dont les entreprises sont en relation commerciale avec l'Asie (importation de matériels par palettes bois),
- l'élaboration d'un protocole de piégeage pour l'espèce *Anoplophora*,
- l'élaboration d'un programme de surveillance des zones potentielles de première infestation (sélection des zones à surveiller, détermination des périodes de surveillance, détermination de la fréquence des relevés des pièges, recherche d'indices de présence),
- la sensibilisation des gardes forestiers, des gardes de la faune sauvage et plus largement des professionnels forestiers exerçant sur le terrain (ouvriers forestiers, experts forestiers, propriétaires forestiers),
- l'information officielle des naturalistes et entomologistes régionaux oeuvrant principalement en individuel ou au sein d'associations.

10 – Affiche départementale côte d’orienne « Connaissance et protection du damier du frêne (*Euphydryas maturna*)" Etat d’avancement.

La seconde maquette de l'affiche, suite aux premières corrections, est présentée en séance. Le projet est désormais soutenu par l'Union Entomologique Française ainsi que la Lyonnaise des Eaux qui verront donc leur logotype accompagner ceux du Conseil Général de Côte d'Or, du GIE de la Toison d'Or, de la Fondation Nature & découvertes et naturellement celui de Forestiers du Monde®. Cette seconde maquette fut adressée à tous les partenaires cités ainsi qu'aux bénévoles de FDM impliqués dans le projet d'édition afin de recueillir leurs observations et corrections éventuelles. Une liste d'observations sera adressée par le collectif de travail à l'infographiste pour élaboration de la maquette finale. Un second imprimeur sera sollicité afin de comparer les prix. La diffusion de l'affiche à toutes les écoles et mairies de Côte d'Or est programmée pour le printemps 2010. Les membres de Forestiers du Monde® seront également destinataires de cette affiche.

11 - Date à inscrire sur votre agenda :

Vendredi 29 janvier 2010 : Réunion du conseil d’administration de « Forestiers du Monde® - France » programmée sur Dijon au siège de Forestiers du Monde® - France.